



# Stop à la casse du service public d'orientation de l'Education nationale !

Depuis l'arrivée de ce nouveau gouvernement, les menaces sur le service public national d'orientation et la situation des personnels ont repris de plus belle !

## Stop à la poursuite du démantèlement du réseau des CIO !

Après avoir annoncé la suppression de tous les CIO, le **MEN a décidé de n'en conserver qu'un par département** pour s'ajuster aux demandes des régions.

Malgré tous les arguments repris par les parents et les jeunes, le **Ministre** ne veut rien entendre et persiste dans sa volonté de nommer les PsyEN EDO dans les établissements !

**Le dogme reste toujours le SPRO et les guichets uniques !** Dans les académies les annonces de gel de postes de DCIO font planer des menaces sur la fermeture des services.

## Stop à la mise en extinction de la spécialité EDO et à la mise à disposition des régions !

**Le MEN a choisi de réduire le recrutement au prochain concours de 40 % !** Seuls 75 collègues seront recrutés au niveau national tandis que le transfert de nos missions sur les enseignants s'organise !

Parallèlement, il **inscrit à l'ordre du jour du CTM du 30 Janvier un décret sur la mise à disposition des PsyEN et des personnels de l'ONISEP.**

**Aucune discussion préalable et le texte ne nous est toujours pas communiqué !**

## Stop à la privatisation et à l'externalisation de l'accompagnement des élèves !

Sous couvert de liberté de choix, la réforme de l'orientation qui est mise en place s'ajuste aux véritables **objectifs des réformes engagées : le tri social et la baisse des poursuites d'études ! Des organismes mandatés par les régions et des cabinets de coaching répondront à la commande!**

Que va-t-il rester de **l'ONISEP** et de ses missions ? Le décret du 4 Janvier, publié lui aussi sans aucune concertation, décide du transfert financier des ETP aux régions ! **Les personnels ne savent toujours pas dans quelles conditions est prévu ce transfert.**

## Il faut continuer d'agir et se mobiliser !

- Faisons passer le message sur les réseaux sociaux
- Diffusons le hashtag "**#stopmépris**" et réalisons un mur de post it sur les raisons de notre colère.
- Participons aux AG et à la grève du 24 Janvier et affichons nos revendications
- Intervenons dans les établissements, proposons des motions aux CA
- Le 30 Janvier jour du CTM adressons nos messages au Ministère